



**Restitution & Etats des lieux
des procédures d'admission en
EHPAD
Mercredi 11 Avril 2018**





Sommaire

PARTIE 1

Etat des lieux

PARTIE 2

Constat sur les procédures admission

PARTIE 3

Les pièces complémentaires

PARTIE 1

Etat des lieux





Sur le territoire

- 17 EHPAD
- 5 EHPA
- 2 USLD

Etablissements gérés par :

- Association Saint François d'Assise
- Association à but non lucratif
- CHU
- Entreprise
- Fondation Père Favron
- GHER
- Groupe Médiaustral



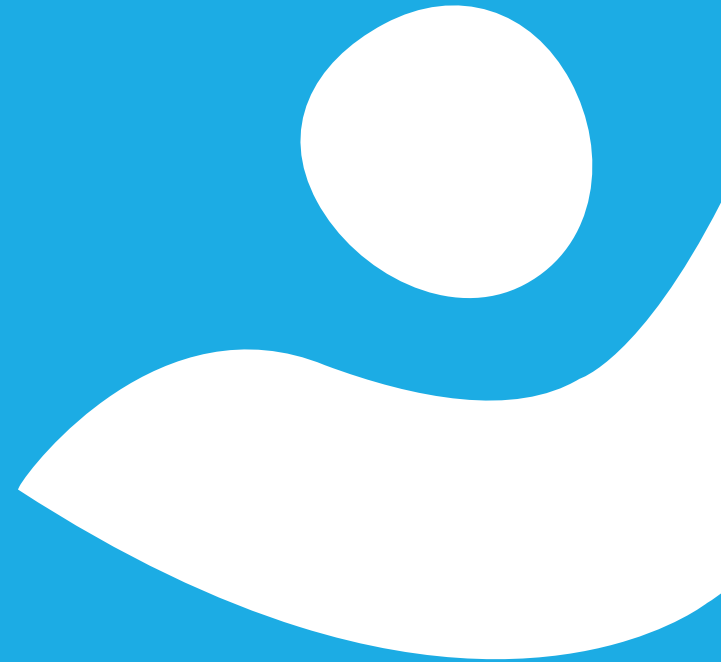
1.1

Recueil sur 16 réponses - Etablissements confondus

	EHPAD	USLD	EHPA
Est	1		
Nord	1		1
Ouest	4		1
Sud	6	1	1

PARTIE 2

Procédures





2.1

Synthèse des informations recueillies

	A la majorité	Exceptions
Demande d'information	Secrétaire	Assistante Sociale, personnel soignant si secrétaire non disponible
Dossier	CERFA	Personnalisé
Etude du dossier	Dès réception d'une partie du dossier	Lorsque dossier complet, lorsque place disponible
Modalités	Etude par médecin / Commission équipe pluri professionnelle	Etude par médecin puis commission
Attribution	Chronologie	
Refus	Informé par téléphone et tracé	
Pré admission	Possibilité de visite	Visite obligatoire

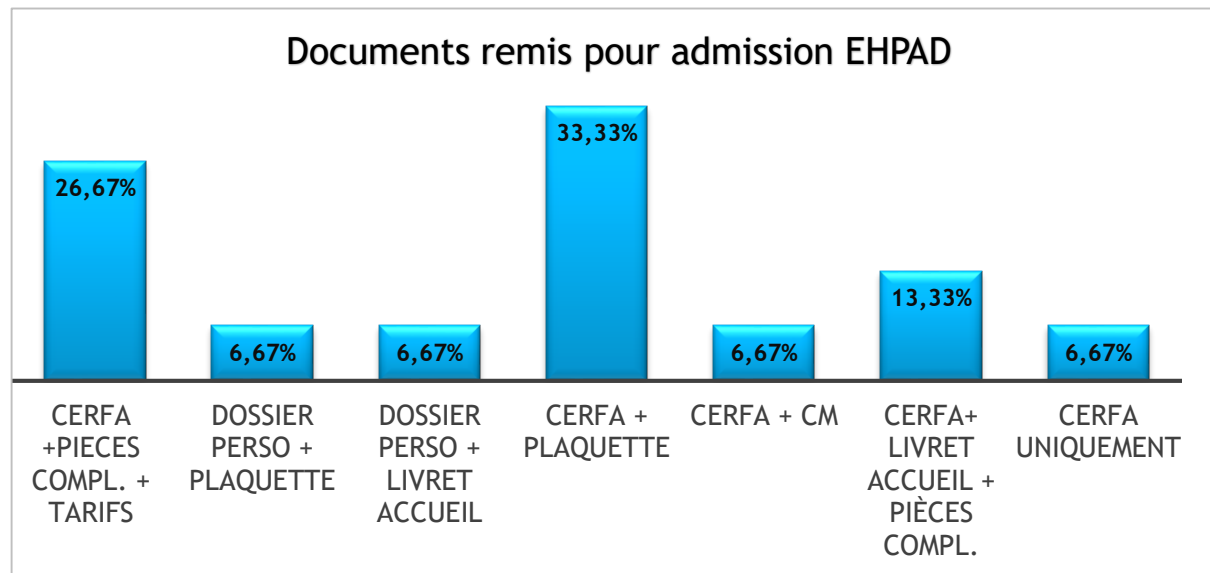


2.2

Sur 15 réponses

Les demandes d'informations sont reçues et communiquées par la secrétaire à 66,67% ; 26,67% c'est l'assistant social et 6,67% c'est une autre personne (ex: Sœur)

Les documents remis sont dans 33,33 % le dossier CERFA avec la plaquette de l'EHPAD.



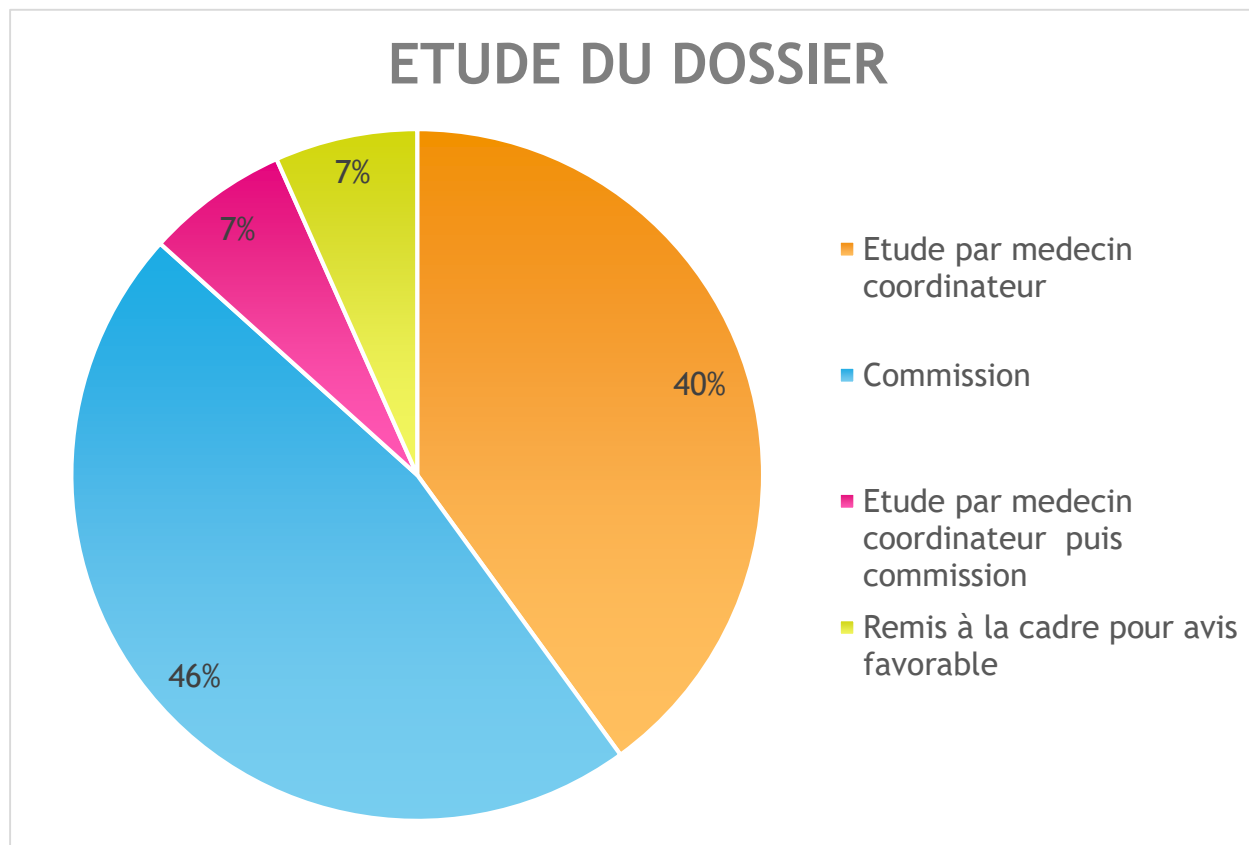
A propos du dépôt du dossier il se fait à **100% par envoi ou dépôt**, (dans 2 EHPAD, possibilité de le faire aussi par mail)



2.3

Sur 15 réponses

Le dossier est étudié à 80 % dès la réception du dossier, 13,33 % uniquement lorsque le dossier est complet, et 6,67 % lorsqu'une place est disponible (soit dans 1 EHPAD).





2.4

Sur 15 réponses

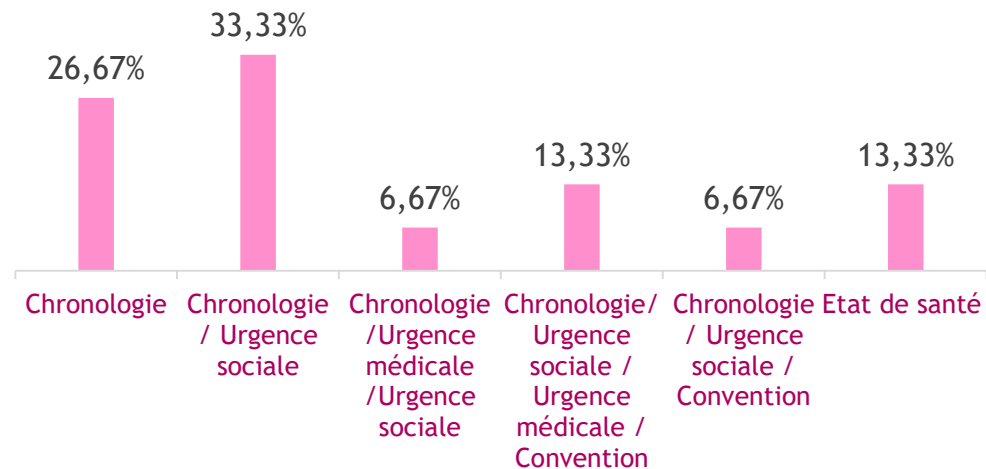
La commission est composée de l'équipe pluri professionnelle (Médecin coordinateur, Assistant Sociale, Cadre de santé, Direction...) La composition du groupe varie d'un établissement à un autre.

- L'attribution par chronologie est commun aux 13 établissements soit à 87% .

Autres données :

- 4 établissements par Chronologie uniquement
- 5 Chronologie / urgence sociale
- 2 Chronologie / urgence médicale / urgence sociale / Convention
- 1 Chronologie / urgence sociale / Convention
- 2 Etat de santé
- 1 USLD par Chronologie/ urgence médicale / urgence sociale

ATTRIBUTION DES PLACES





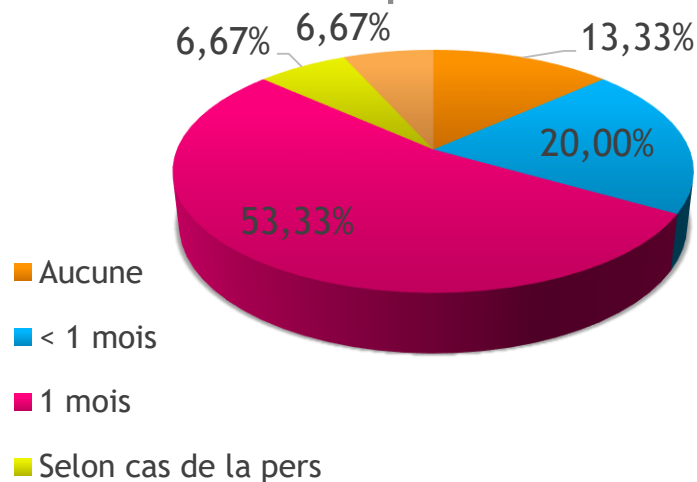
2.5

Sur 15 réponses

La proposition de place se fait à la majorité par téléphone (possibilité pour 5 structures de le faire par mail également),
Le refus éventuel est tracé dans 46,67 % contre 53,33 %.

La visite de la préadmission est obligatoire dans 8 EHPAD (53,33%) pour 6 autres elle est possible en fonction des disponibilités des professionnels (40,00%) et une évaluation à domicile ou clinique est obligatoire dans 1 établissement, soit 6,67 %.

Durée de la période d'essai



PARTIE 3

A propos des pièces complémentaires





3.1

Constat

Selon établissement, différentes pièces sont demandées.

On constate également que pour une même pièce, plusieurs termes sont utilisés



3.2

Récapitulatif des pièces

Tronc commun	Pièces demandées selon EHPAD (entre 5 à 8)	Exceptionnellement (entre 1 à 3)
<ul style="list-style-type: none">- Pièces d'identité- Livret de famille- Copie du jugement- Copie de la carte vitale- Attestation CGSS- Attestation CMU, CMUC ou aide complémentaire santé ou de mutuelle santé- Notification AS ou Accusé de Réception du dossier mairie- L'avis d'imposition ou de non-imposition	<ul style="list-style-type: none">- Acte de naissance- Echancier cotisations annuelle de mutuelle santé, si pas de CMU- Justificatifs de pensions- Taxe foncière et d'habitation- Références bancaires	<ul style="list-style-type: none">- Extrait acte décès du conjoint- Carte de mutuelle- Attestation versement de pensions- Justificatifs de retraite de l'année en cours- Autorisation de prélèvement- Protocole à 100%- Assurance responsabilité civile- Notification CAF + code- Dossier relevé capitaux placés imposables ou non- Ordonnance médicale du traitement en cours



3.3

Pièces complémentaires demandées

	Gabriel Martin	Les lataniers	MF Dupuis	Les Alizés	Bois-Olives / Bras-Long / Ravine Blanche	Saint Pierre	Saint Louis / Saint Joseph	USLD	EHPA RESIDENCE MISERICORDE	EHPAD ASFA
Copie intégrale de l'acte de naissance	x	x (- de 3 mois)	x		x	x	x			
Copie de la carte d'identité et du livret de famille	x	x (CNI en cours de validation)	x	x	x	x	x	x	x	x
Extrait de décès du conjoint		x								
Si mesure protection, copie du jugement	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Copie de la carte vitale	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Attestation de la CGSS	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Copie attestation CMU ou CMUC ou aide à la complémentaire santé ou de mutuelle santé	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Carte de mutuelle			x				x			x
Attestation d'échéances de cotisation annuelle de mutuelle santé, si pas de CMU		x	x	x					x	x
Notif AS ou AR du dossier mairie	x	x		x	x	x	x	x	x	x
Carte d'invalidité	x				x					
Copie des justificatifs de pensions	x				x	x	x	x		x
Attestation de versement des pensions			x							



MAIA

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées